INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 15 mars 2022**

* Au terme d’une séance très volatile, les Bourses européennes ont finalement clôturé sur un repli contenu. Au son de la cloche, le CAC 40 a ainsi cédé 0,23% à 6 355 points et l’EuroStoxx 50, -0,04% à 3 739,63 points. A Wall Street, les indices sont en revanche bien ancrés dans le vert : le Dow Jones et le Nasdaq Composite gagnent respectivement 1,45% et 2,15% en fin d’après-midi.
* La matinée s'est déroulée sur une note fortement négative sur les places du Vieux Continent. Les investisseurs ont d'abord manifesté leur déception devant l'absence d'avancées concrètes du côté des pourparlers de la veille entre la Russie et l'Ukraine, alors que de multiples frappes russes touchaient Kiev.
* En parallèle, les investisseurs ont montré leurs inquiétudes face à la flambée de Covid en Chine et aux mesures de restriction prises à Shenzhen, une zone clef pour les chaines d'approvisionnement mondiales.
* Les Bourses européennes se sont toutefois vivement redressées en milieu de journée, passant même un bref instant dans le vert durant l'après-midi, dans un contexte de net repli des cours du pétrole (-4,44% pour le baril de Brent vers 17h40), de baisse des rendements obligataires et de reprise des pourparlers entre Moscou et Kiev.
* Cette tentative de rebond a toutefois échoué après des commentaires pessimistes de Vladimir Poutine sur les négociations.
* Au chapitre des statistiques, la moisson n'a pas été bonne. L'indice Zew, qui mesure le sentiment des investisseurs allemands sur les perspectives économiques, a chuté brutalement en mars (à -39,3 en mars 2022, contre 54,3 en février et un consensus de 10).
* Idem pour l'indice manufacturier Empire State de la Fed de New York qui est ressorti en mars à -11,8 contre 3,1 en février et un consensus de 7.
* En parallèle, les prix à la production ont augmenté de 8,4% aux Etats-Unis en février, sur un an, contre 8,5% en janvier et un consensus de 8,7%. Un chiffre qu'aura sans doute en tête la Fed lorsqu'elle rendra demain soir sa décision de politique monétaire (hausse des taux de 25 points de base attendue) et qu'elle fera part de ses commentaires pour l'avenir.
* Les cours du WTI ont de nouveau reculé, perdant plus de 8% à 94,33 dollars en fin d'après-midi et se rapprochent de leur niveau d'avant la guerre en Ukraine. Ils avaient atteint un plus haut de l'année à plus de 130 dollars le 7 mars en raison des craintes d'approvisionnement du fait du conflit. Les investisseurs s’inquiètent de l'impact sur l'économie de la nouvelle vague de Covid à laquelle la Chine est confrontée. UBS avance également comme explication un léger apaisement des inquiétudes concernant les exportations russes d'or noir.
* L'euro grappille 0,06% à 1,0947 dollars à l'approche de la clôture des marchés actions en Europe. La réunion de deux jours de la Fed a débuté aujourd'hui et devrait s'achever demain sur la décision de Jerome Powel de relever son principal taux directeur de 25 points de base. L'incertitude sur les perspectives économiques alimentée par la guerre en Ukraine a fait tomber dans l'oubli le scénario d'un durcissement de la politique monétaire de 50 points de base. Pour autant, le marché anticipe toujours 7 hausses des taux cette année aux Etats-Unis.
* L'Union Européenne a annoncé mardi la mise en place d'une nouveau train de sanctions contre la Russie après son invasion de l'Ukraine le 24 février dernier. Les entreprises européennes ont notamment l'interdiction totale de commercer avec certaines entreprises d'État russes de différents secteurs et d'exporter vers le pays des produits de luxe (par exemple, voitures de luxe, bijoux, etc.) "afin de frapper directement les élites russes", écrit la Commission Européenne dans un communiqué.

De plus, l'Europe a proscrit la notation de la Russie et des entreprises russes par les agences de notation de l'UE, ainsi que la fourniture de services de notation aux clients russes, "ce qui aurait pour conséquence de leur faire perdre encore davantage l'accès aux marchés financiers de l'UE", ajoute l'exécutif européen.

* Les services financiers, d’intermédiation financière et de l’assurance ont perdu 257 emplois en février après en avoir gagné 1 052 en décembre et 365 en janvier, selon le Rapport National sur l'Emploi en France d'ADP. « Le marché français du travail s’est renforcé lors des trois derniers mois. » a déclaré Nela Richardson, Economiste en Chef chez ADP. « La croissance de février a été portée par l’hôtellerie et la restauration, signe que le secteur continue à rebondir alors que l’impact de la pandémie s’estompe. »

L'emploi dans le secteur de l'industrie manufacturière a progressé de 407 emplois en février après avoir gagné 381 emplois le mois précédent. " L'approvisionnement reste un défi pour les industriels, notamment dans le secteur automobile, fortement impacté par les pénuries de composants électroniques. La situation ne s'améliore que lentement pour la partie transports internationaux de matières premières en général avec un impact négatif sur les créations d'emploi malgré une demande toujours croissante " a commenté ADP.

**SOCIETES**

* Sur le front des valeurs, les " pétrolières " ont été pénalisées par la chute des cours de l'or noir, à l'image de Vallourec (-2,06%), CGG (-5,70%) ou encore Maurel et Prom (-5,68%).
* En revanche, le secteur automobile s'est distingué favorablement avec Renault (+2,27%), Michelin (+1,77%) et Stellantis (+1%).
* Enfin, Neoen a gagné 4,62% grâce à des résultats 2021 supérieurs aux attentes et des prévisions encourageantes.
* Solvay cède 1,2% à 91,96 euros à Bruxelles, sa première place de cotation, un repli en ligne avec celui de l'indice de référence, le Bel 20. Le chimiste belge, qui avait acquis Rhodia en 2011, envisage de se séparer en deux entités indépendantes cotées en bourse en vue notamment de "créer de la valeur pour l'actionnaire". L'objectif du groupe est de mettre en avant ses activités de "chimie de spécialité", plus porteuses, plus rentables et moins cycliques. En France, Arkema s'est recentré ces dernières années avec succès sur ces activités.

Une première entité "EssentialCo" comprendrait des activités mono-technologiques telles que Soda Ash, Peroxides, Silica et Coatis, qui sont actuellement regroupées dans le segment Chemicals, ainsi que l'activité Special Chem. Ensemble, ces activités ont réalisé un chiffre d'affaires net d'environ 4,1 milliards d'euros en 2021.

"Après la séparation, EssentialCo renforcerait son modèle opérationnel en améliorant son leadership en matière de coûts et en maximisant la génération de cash", assure le chimiste belge.

La deuxième entité "SpecialtyCo" comprendrait des activités actuellement regroupées dans le segment Materials, incluant notamment les polymères à forte croissance et à marge élevée de Specialty Polymers, l'activité très performante de Composite Materials, ainsi que la plupart des activités du segment Solutions, dont Novecare, Technology Solutions, Aroma Performance ainsi que Oil & Gas. Ces activités ont réalisé un chiffre d'affaires net d'environ 6 milliards d'euros en 2021.

"En tant qu'entreprise indépendante, SpecialtyCo fournirait des solutions innovantes à valeur ajoutée qui contribueraient à un monde plus durable, bénéficiant d'une croissance supérieure à celle du marché et de rendements élevés", a précisé Solvay.

* Neoen est quasi-stable (-0,06% à 35,44 euros) dans un marché baissier. Le premier producteur d'énergie renouvelable indépendant de France a dévoilé des résultats 2021 supérieurs aux attentes et des prévisions encourageantes. Cette publication a été l'occasion pour la "pépite verte" française de souligner sa capacité à mener à bien des projets de grande envergure tout en maîtrisant sa rentabilité. L'enjeu est d'importance alors que l'objectif de souveraineté des pays aujourd'hui dépendants des hydrocarbures russes accélérera inéluctablement la transition énergétique à l’œuvre dans le monde.

En 2021, le groupe multiplié par 11 son bénéfice net à 41 millions d'euros. L'Ebitda a progressé de 11% à 300,4 millions d'euros. De son côté, le chiffre d'affaires, déjà publié, a augmenté de 12% à 333,6 millions d'euros.

* Accor prévoit d’ouvrir plus de 300 nouveaux hôtels et "resorts" en 2022. Le groupe hôtelier indique disposer d’un solide pipeline de développement, "idéalement positionné pour répondre à la croissance et à la reprise du secteur du voyage". Par ailleurs, les segments luxe et haut de gamme représentant désormais près de 40 % des ouvertures prévues, et les fondamentaux de l’industrie du voyage étant en constante amélioration, le groupe s’attend à une forte croissance des redevances au cours des prochaines années.

En 2021, le groupe français a ouvert sur l'année 288 hôtels et resorts, pour 41 000 chambres. Des chiffres qui portent le réseau mondial de Accor, ouvert et en exploitation, à plus de 5 300 hôtels et 778 000 chambres, ainsi que plus de 1 200 établissements et 214 000 chambres supplémentaires en projet.

Les équipes de développement international et de design & technical services ont permis au groupe d'atteindre un taux de croissance net de 3 % en 2021, enregistrant plus d'ouvertures et de signatures que tout autre concurrent sur ses principaux marchés historiques.

En 2021, la performance a été particulièrement solide en Europe, en Chine et au Moyen-Orient. L'Europe a représenté le marché n°1 pour Accor, avec 153 nouveaux hôtels signés, soit une croissance de 20 % par rapport à 2020. La Chine a occupé la deuxième place en termes de signatures, affichant le pourcentage de croissance le plus élevé (+39 % par rapport à 2020), tandis que la région Inde, Moyen-Orient, Afrique et Turquie (IMEAT) a renforcé ses positions stratégiques sur l'année.

En valeur, cette région est désormais le premier moteur de croissance du groupe. À noter que plus de 40 % des projets de développement dans le monde portent sur la rénovation d'adresses existantes, plutôt que sur de nouvelles constructions, conformément aux engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pris par Accor.

* Le groupe Michelin suspend son activité industrielle en Russie ainsi que ses exportations vers la Russie. L’usine Michelin de Davydovo compte environ 750 employés et produit des pneus tourisme et des pneus rechapés pour poids-lourds, principalement pour le marché local. « Dans ce contexte très difficile et incertain, la priorité de Michelin est d’accompagner tous ses salariés affectés par cette crise et notamment ses salariés de Michelin Russie », explique le fabricant de pneumatiques.

Le groupe dit rester pleinement mobilisé et continuera d'adapter ses décisions en fonction de l'évolution de la situation.

Après une première implantation au début du 20e siècle, Michelin est présent en Russie depuis 1997 et a été le premier manufacturier étranger de pneumatiques à ouvrir une usine en 2004.

Michelin Russie emploie environ 1 000 personnes dans le pays, dont 750 à l'usine de Davydovo, située à une centaine de kilomètres de Moscou.

Ce site a une capacité de production de 1,5 à 2 millions de pneumatiques par an, principalement pour les voitures de tourisme. La majeure partie de la production est destinée au marché russe et, dans une moindre mesure, à certains pays d'Europe du Nord.

Les ventes de Michelin dans ce pays représentent 2 % des ventes totales du groupe et 1 % de sa production mondiale de pneumatiques pour voitures de tourisme.

* Generali avance de plus de 4% à la Bourse de Milan, à 17,92 euros par action, après la publication de résultats annuels en nette hausse, mais aussi supérieurs aux attentes. Le bénéfice net de l'assureur italien a ainsi bondi de 63,3% à 2,85 milliards d'euros, ressortant 1% au-dessus du consensus. Le résultat opérationnel a quant à lui atteint le niveau record de 5,9 milliards d'euros (+12,4%), soutenu par une croissance dans tous les secteurs d'activité, soit 2,8% supérieur aux attentes du marché.

Le total des primes brutes émises a atteint 75,8 milliards d'euros (+6,4%), supérieures de 4% par rapport au anticipations, profitant de la croissance des activités Vie (+6%) et Non Vie (+7%).

Dans le secteur non-vie, la hausse des primes est due à la croissance positive des activités automobiles (+4,9%) et non automobiles (+7,5%) dans la plupart des pays, constate UBS. Les revenus d'investissement ont été stimulés par des dividendes plus élevés (88 millions d'euros), la contribution de Cattolica (83 millions d'euros) et des dividendes de 101 millions d'euros de Banca Generali (reportés de 2020).

En revanche, les résultats de l'assurance vie (-2,3% par rapport à l'année précédente) ont été marqués par une mortalité négative continue (due aux effets résiduels du covid) d'environ 25 millions d'euros au dernier trimestre.

La collecte nette en Vie a pour sa part augmenté à 12,7 milliards d'euros (+4,4%), entièrement portée par les unités de compte et les produits de santé et de prévoyance.

* Intel (-0,03% à 44,39 dollars) a dévoilé la première phase de son projet d'investissement de 80 milliards d'euros dans l'Union européenne au cours de la prochaine décennie, tout au long de la chaîne de valeur des semi-conducteurs - de la R&D à la fabrication. L'investissement initial du fabricant américain de semi-conducteurs s'élève à 33 milliards d'euros, dont 17 milliards d'euros pour un site de fabrication à Magdebourg en Allemagne, qui comprendra initialement 2 usines.

A aucun moment, Intel n'évoque les aides publiques qu'il recevra dans le cadre de ses investissements et qui s'annoncent généreuses tant les semi-conducteurs sont devenus un enjeu stratégique.

Intel devra négocier des aides publiques auprès de chaque pays européen où le groupe décide de s'implanter, a déclaré le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton, selon Reuters. Il a également indiqué que la Commission européenne discutait avec d'autres fabricants de puces et espérait d'autres annonces dans les mois à venir.

En France, Intel prévoit de construire son nouveau centre européen de R&D sur le Plateau de Saclay, créant ainsi 1 000 nouveaux emplois de haute technologie, dont 450 d'ici la fin 2024. La France deviendra le siège européen d'Intel pour les capacités de calcul haute performance (HPC) et l'intelligence artificielle (AI). En outre, Intel prévoit d'établir son principal centre de conception de fonderie européen dans l'Hexagone.

**ANALYSES**

* Le greenwashing, c'est fini ? Bientôt, les entreprises européennes communiqueront des données extra-financières aussi fiables que leurs données financières. L'Europe vient de franchir une étape décisive pour la mise en place de normes ESG (Environnement, Social et de Gouvernance) qui seront strictes, communes, obligatoires et contrôlées par des auditeurs.

Mardi, le Parlement européen a en effet arrêté sa position sur le projet de directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) relatif à la publication d'informations en matière de durabilité.

Fin février, les Vingt-sept, sous l'impulsion de la présidence française, avaient fait de même. Les discussions dans le cadre du trilogue (Parlement, Commission, Conseil) pourraient ainsi démarrer dès la fin mars pour aboutir à un compromis en juin.

Ces normes sont capitales pour les investisseurs car elles leur permettront de juger de la crédibilité des plans de transition énergétique présentés par les entreprises et d'apprécier ou non leur alignement avec l'Accord de Paris.

Le texte voté ce mardi par la commission des Affaires juridiques diverge de celui proposé par la Commission européenne sur bien des points. Notamment, le champ d'application a été modifié. Si les grandes entreprises avec plus de 250 salariés et 40 millions d'euros de chiffre d'affaires en Europe sont toujours concernées, le Parlement propose d'exclure les PME cotées. Et ce, pour éviter qu'elles ne soient confrontées à des obligations trop lourdes.

En revanche, il préconise que les Etats membres mettent en place des systèmes d'aide pour permettre à celles qui le souhaitent de se soumettre à ce reporting, pour ne pas être exclues à terme de la finance durable.

A l'intérieur de certains secteurs, comme les vêtements et les chaussures, l'agriculture, l'extraction minière, pétrolière et gazière, ou encore pour certains minéraux (l'or, le tungstène, l'étain et le tantale), le Parlement demande à la Commission européenne de définir des activités qui présenteraient plus de risques que d'autres en matière d'environnement et de droits sociaux. Certaines informations, plus sensibles, pourraient aussi être publiées non seulement de manière consolidée, mais aussi par filiale.

Grande nouveauté, les contraintes votées ce mardi par les députés européens pourraient s'appliquer aux entreprises de pays tiers de taille équivalente, qui ne sont pas basées en Europe mais sont présentes sur le continent soit via des exportations soit par un bureau de liaison.

« Il ne s'agit pas de créer des normes obligatoires au sein de l'Union dont se trouveraient dispensées les entreprises extra-européennes qui opèrent sur notre marché intérieur. Non seulement cela constituerait une concurrence déloyale pour nos entreprises, mais cela détournerait la finalité de ces nouvelles normes », explique Pascal Durand, du groupe Renew, rapporteur du texte pour le Parlement européen en Commission des affaires juridiques.

« Il nous paraissait inacceptable qu'une société basée, par exemple, à Singapour, qui n'aurait aucune information extra-financière à publier, puisse inonder le marché européen sans la moindre transparence sur sa production en termes social et environnemental, ajoute-t-il. L'Union européenne doit impérativement se donner les moyens de faire respecter ses propres normes sur son propre marché. »

Une même entreprise d'audit ne pourra contrôler les données financières et les extra-financières. Il faudra faire intervenir deux sociétés différentes.

En termes de calendrier, le Parlement donne un an de plus que la Commission aux entreprises pour leur permettre de se préparer. Il propose une entrée en application des normes pour l'année fiscale 2024, donc avec un premier rapport publié début 2025.

**L’AGENDA DU 16 mars 2022**

**13h30 aux Etats-Unis**
Prix des importations en février
Ventes au détail en février

**15h00 aux Etats-Unis**
Indice NAHB de la confiance des constructeurs immobiliers en mars

**15h30 aux Etats-Unis**
Evolution hebdomadaire des stocks pétroliers
Stocks des entreprises en janvier

**19h00 aux Etats-Unis**
Décision de politique monétaire de la Fed